



## INFORMATION RELATIVE AUX DONNEES PERSONNELLES

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les informations concernant le client contenues dans les fichiers de GAZ DE BORDEAUX ont pour finalités la gestion des clients, la prospection, les opérations de fidélisation, l'élaboration de statistiques commerciales, l'organisation de jeux concours, de loteries ou de toute opération promotionnelle, la gestion des demandes de droit d'accès, de rectification et d'opposition, la gestion des impayés et du contentieux, et la gestion des avis des personnes sur des produits, services ou contenus.

Les informations collectées sont principalement relatives à l'identité du client, à ses moyens de paiement, son statut d'occupation du logement (propriétaire ou locataire), la superficie du logement et le nombre de personnes composant le foyer, au suivi de la relation commerciale, au règlement des factures, à la réalisation d'actions de fidélisation, de prospection, d'étude, de sondage, de promotion, à l'organisation et au traitement des jeux-concours, de loteries et de toute opération promotionnelle.

Les données collectées nécessaires à la bonne exécution du contrat de prestation de service relatif à la maintenance ou au remplacement des appareils de chauffage et de leurs accessoires sont obligatoires. Le défaut de réponse du client est susceptible d'entraîner un refus de la part de GAZ DE BORDEAUX.

Toutefois, le client peut s'opposer à toute sollicitation commerciale de la part de GAZ DE BORDEAUX.

Peuvent, dans les limites de leurs attributions respectives, avoir accès aux données à caractère personnel :

- le personnel habilité du service marketing, du service relation client et du service prestations techniques, des services chargés de traiter la relation client et la prospection, des services administratifs, des services logistiques et informatiques ainsi que leurs responsables hiérarchiques.

- le personnel habilité des services chargés du contrôle (commissaire aux comptes, services chargés des procédures internes du contrôle, etc.).

- le personnel habilité des sous-traitants, notamment ceux chargés de l'édition.

Peuvent être destinataires des données :

- les partenaires, les sociétés extérieures ou les filiales d'un même groupe de sociétés, principalement les gestionnaires des réseaux de distribution.

- les organismes, les auxiliaires de justice et les officiers ministériels, dans le cadre de mission de recouvrement de créances.

- l'organisme en charge de la gestion de la liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Les données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, ou collectées au titre du respect d'une obligation légale, sont conservées conformément aux dispositions en vigueur (notamment mais non exclusivement celles prévues par le code de commerce, le code civil et le code de la consommation).

Le responsable du traitement est le directeur général de la SAS GAZ DE BORDEAUX - 6 PLACE RAVEZIES - 33075 BORDEAUX CEDEX.

Le client, justifiant de son identité, dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant, conformément aux dispositions de la section 2 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

Ce droit d'accès peut être exercé auprès de la SAS GAZ DE BORDEAUX - Direction habitat - 6 place RAVEZIES - 33075 BORDEAUX CEDEX.

## MEDIATION SERVICES GAZ DE BORDEAUX

Dans le but de parvenir à une résolution amiable d'un éventuel litige survenu à l'occasion de l'une de nos prestations, GAZ DE BORDEAUX vous propose de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation agréé, conformément aux dispositions des articles L 611-1 et suivants du Code de la consommation. Préalablement, vous devez nous adresser par écrit votre réclamation détaillée à laquelle nous apporterons la plus grande attention. Si notre réponse ne vous donne pas entière satisfaction, vous pouvez alors, dans le délai d'un an à compter de votre réclamation, contacter la plateforme de médiation MEDICYS, soit directement sur son site ([www.medicys.fr](http://www.medicys.fr)) ou par voie postale : MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73 Boulevard de Clichy - 75009 - Paris. La plateforme de médiation MEDICYS est partenaire du SYNASAV.

(1) Ventilation mécanique contrôlée

(2) Arrêté du 25 avril 1985 et ses additifs

(3) Ces services et prestations font l'objet d'exigences réglementaires : Règlement sanitaire départemental et articles R 131-31 à R 131-37 du Code de la construction et de l'habitation.

### SERVICE MAINTENANCE INSTALLATION

6 place Ravezies - 33075 BORDEAUX CEDEX  
SAS au capital de 500 000 € • RCS Bordeaux 502 941 479 • Code APE 3523Z

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

PREMIUM



# CONTRAT D'ABONNEMENT

pour l'entretien des chaudières  
à usage domestique utilisant  
les combustibles gazeux

Conforme à la norme AFNOR NF X 50-010



VOTRE LIGNE DIRECTE :

Maintenance / Installation : 05 57 19 69 99  
[maintenanceinstallation@gazdebordeaux.fr](mailto:maintenanceinstallation@gazdebordeaux.fr)

Nous rappelons que le ramonage et la vérification des conduits de fumée sont obligatoires chaque année.

Version janvier 2018